



COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE

Brochure informative

HARCÈLEMENT SCOLAIRE :



Ne restons pas
silencieux...

AGISSONS ENSEMBLE !



Ateliers organisés à l'école
primaire de Martigny-Croix

Informations générales
et contacts utiles



Semaine d'action
contre le racisme



COMMISSION DES
AFFAIRES SOCIALES



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**



Introduction

La commission des affaires sociales a souhaité mettre en avant cette année un sujet d'une importance cruciale pour la communauté scolaire dans son ensemble : le harcèlement scolaire.

Il peut prendre de nombreuses formes et peut affecter des élèves de tous les âges, genres, cultures et milieux socio-économiques. C'est une situation qui a des conséquences néfastes à long terme, autant sur la santé mentale que physique des victimes.

Cette brochure est destinée à sensibiliser le public au harcèlement scolaire et à fournir des ressources et des conseils pour aider les victimes, les témoins et les familles à y faire face.

En plus de cette brochure, des ateliers seront organisés fin mars dans les écoles pour aider les élèves à prévenir ce type de situation. Nous croyons que la prévention et le soutien sont importants pour assurer un environnement scolaire sain et positif.

Le harcèlement en quelques mots...

DISCRIMINATION

ISOLEMENT
SOCIAL

MÉPRIS

ANXIÉTÉ

RÉPÉTITION

PRESSION MORALE

Définition courte du harcèlement

Le harcèlement scolaire est une forme de violence répétitive qui se produit entre élèves au sein d'un établissement scolaire. Il peut prendre différentes formes, toutes aussi nuisibles les unes que les autres.



Quelles conséquences ?

Outre les blessures physiques, il peut causer des problèmes de santé mentale tels que la dépression, l'anxiété, le stress post-traumatique et la baisse de la confiance en soi. Les victimes peuvent également rencontrer des difficultés à se concentrer en classe, ce qui peut affecter leurs résultats scolaires à court terme et leurs opportunités professionnelles à long terme.

Sous quelles formes se présente-t-il ?



verbales

Utilisation répétitive de mots pour blesser quelqu'un. Cela peut inclure des insultes, moqueries, rumeurs ou des commentaires dégradants voir même des menaces.

Utilisation répétitive de la force ou de la violence pour intimider, blesser ou dominer. Cela peut inclure pousser, donner des coups, pincer, ou agresser physiquement une personne.



corporelles



matérielles

Utilisation répétitive des biens appartenant à quelqu'un d'autre pour intimider, blesser ou voler. Cela peut inclure le vol d'objets, le fait de cacher les effets personnels ou encore le racket.

Utilisation de la pression sociale pour blesser ou isoler. Cela inclut l'exclusion sociale, le rejet, le refus de parler à quelqu'un, le fait de dire du mal ou de le diffamer en groupe.



relationnelles



numériques

Utilisation répétitive des moyens de communication tels que les SMS, messageries instantanées ou les réseaux sociaux pour publier des textes ou des photos humiliants ou diffamatoires sur une victime, sans son autorisation, afin de lui causer du tort.

Que faire en tant que parents ?



Que votre enfant soit victime, harceleur ou témoin de harcèlement, votre rôle est essentiel dès les premiers signes. Il est important d'ouvrir la communication avec votre enfant et de prendre ses préoccupations ainsi que les faits rapportés au sérieux.

Parlez-en à l'école en expliquant à votre enfant que vous êtes en contact avec eux. Toutefois, évitez de prendre contact avec les victimes, les harceleurs, les témoins ou leurs parents pour éviter d'accuser ou de défendre quiconque. Il est important de rester neutre et d'éviter de prendre parti.

Il est crucial de soutenir votre enfant tout au long du processus. Le harcèlement peut être traumatisant et avoir des conséquences à long terme. Encouragez votre enfant à parler et à exprimer ses sentiments. Si nécessaire, cherchez un soutien supplémentaire auprès d'une institution spécialisée

Contacts utiles...

Promotion santé Valais (PSV)



+41 (0)27 329 04 29



info@psvalais.ch



www.promotionsantevalais.ch

Pro Juventute Valais



147



conseils@147.ch



www.147.ch

Ciao.ch

Le site ciao.ch s'adresse aux jeunes. Il permet de poser des questions de manière anonyme et d'avoir une réponse de la part d'un spécialiste. Un forum permet d'échanger et de partager sur différents sujets.

Ateliers donnés aux élèves

À la fin du mois de mars, en collaboration avec l'école primaire de Martigny-Croix, la commission des affaires sociales a organisé des ateliers contre le harcèlement scolaire.



Quels buts ?

Le but était de sensibiliser les élèves à cette problématique et de les amener à trouver des solutions par eux-mêmes.

Les ateliers ont abordé différentes thématiques telles que les sources du harcèlement scolaire, les conséquences sur les victimes et les moyens de l'éviter. L'approche choisie était non moralisatrice et axée sur les solutions, afin d'encourager les élèves à adopter un comportement respectueux envers leurs camarades.

L'importance de ce type d'initiatives réside dans la prévention du harcèlement scolaire et a pour but de favoriser un climat scolaire sain et respectueux.

Quels élèves ?

Tous les élèves de 5H à 8H ont pu bénéficier d'une demi-journée d'atelier.

L'aboutissement de ce genre d'action est une prise de conscience collective de la gravité du harcèlement scolaire et de l'importance de travailler ensemble pour le prévenir. Ces ateliers doivent permettre de renforcer la cohésion et l'empathie entre les élèves, tout en les outillant pour faire face à des situations difficiles et à trouver des solutions constructives.

AGISSONS ENSEMBLE !

